

Séance ordinaire du 23 janvier 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-trois janvier deux mille vingt-trois à quinze heures trente, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Stéphane Lafaut, directeur général, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-00-07

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 janvier 2023.

Le membre du comité exécutif Amélie Landry quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Amélie Landry reprend son siège.

CE-2023-00-08

Aide financière au Club de hockey St-Romuald inc.

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2500\$ au Club de hockey St-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-00-09

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 18 janvier 2023.

CE-2023-00-10

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. (CMQ-58871-003), concernant son immeuble situé au 3189, rue Albert-Demers, Lévis (Québec) G6X 3A1, et d'aviser la Commission municipale du Québec que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2023-00-11

Ratification d'un mandat à un cabinet d'avocats pour des services professionnels

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier le mandat confié à Tremblay Bois avocats relativement à un dossier opposant la Ville à Logisco inc. (dossier de la cour numéro 200-17-029433-190).

CE-2023-00-12

Aide financière à l'International pee-wee b.s.r. inc. et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-041](#)

Il est résolu d'accorder à l'International pee-wee b.s.r. inc. l'aide financière non récurrente indiquée selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-041, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette aide financière par l'affectation d'un montant maximum de 15 000 \$, provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

CE-2023-00-13

Affichage du poste de directrice ou de directeur de l'Urbanisme et du bureau de projets

[Document d'aide à la décision GCH-2023-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'afficher le poste de directrice ou de directeur de l'Urbanisme et bureau de projets.

CE-2023-00-14

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 18.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
